

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM TWO / ADDENDUM DEUX
March 6th, 2023 / le 6 mars 2023
30004094

Tower and Pier Demolition, Callander Ontario /
Démolition de tours et de jetées, Callander Ontario

QUESTION #2 (EN)

Can a rented craft for this project, but not owned, meet the requirements? How is this to be clearly identified under M2 and M3?

RESPONSE #2 (EN)

Yes, a rented craft is acceptable for this criteria. As long as a bidder can provide proof of an Active Vessel Registration and photographs of the vessel that they intend on using for the project they will meet M2 and M3.

QUESTION #2 (FR)

Un embarcation louée pour ce projet, mais qui n'est pas possédée, peut-elle répondre aux exigences? Comment cela peut-il être clairement identifié sous O2 et O3?

RÉPONSE #2 (FR)

Oui, un bateau loué est acceptable pour ce critère. Tant qu'un soumissionnaire peut fournir une preuve d'enregistrement de bateau et des photographies du navire qu'il a l'intention d'utiliser pour le projet, il respectera les critères O2 et O3.